

COUR D'APPEL D'ORLÉANS
Tribunal judiciaire d'Orléans

Audience du
février 2025 - 09:00
Chambre Correctionnelle
Heure de fin : 13H25

Président : T

Ministère pub
Greffier : PEI

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
1 24318000147 RENVOI Renvoi : 06/12/2024 Motif : en délibéré	LIBRE	Prévenu : Ayant pour avocat : Maître JOSSEAUME Rémy (Barreau : Paris)	C	MINUTE 192/S6/25 ACTION PUBLIQUE : Déclare recevable l'exception de nullité Déclare nuls les résultats du prélèvement sanguin et toutes les analyses subséquentes. RELAXE des faits de récidives de conduite d'un VTM sous l'emprise d'un état alcoolique
2				